



Déclaration FSU au C.T.S.D. du mardi 19 novembre 2013

Monsieur le Directeur académique,

« Priorité au primaire » : le slogan sonne juste. C'est dire si nous souhaitons sa réussite. Cependant, voilà trop longtemps que les enseignants s'engagent pour leurs élèves sans compter leurs heures, avec des effectifs trop importants dans leurs classes, avec de faibles salaires et des moyens largement insuffisants, qui font de notre école primaire française une anomalie européenne. Nous ne voulons pas que cette priorité sonne creux. Ce que nous voulons, c'est la mise en œuvre des mesures qualitatives pour l'école et les conditions de travail des enseignants. Des priorités claires, inscrites dans la durée, et soutenues par un budget à la hauteur des ambitions affichées. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque, nationalement, les créations de postes sont avant tout consacrées à absorber la hausse démographique encore prévue à la rentrée prochaine et que localement, la mise en place des nouveaux dispositifs dans le premier degré s'est faite à moyens constants.

Hier, conformément au calendrier fixé, le ministre Vincent Peillon a lancé les concertations sur la revalorisation et la redéfinition des métiers d'enseignement. Les représentants FSU s'y sont présentés ouverts et déterminés et à obtenir des avancées significatives pour la reconnaissance et le quotidien de ceux qui font vivre l'école. La déception ne peut pas être au rendez-vous. Nous espérons obtenir des garanties du gouvernement pour mettre sur la table les moyens qui se traduiront par des propositions concrètes.

L'école et les enseignants souffrent actuellement. Cette réalité ne date pas d'aujourd'hui. C'est un fait. Un climat d'exaspération traverse en ce moment le milieu enseignant dans les écoles : grèves, manifestations, rassemblements, des mobilisations tous azimuts ont fleuri dans les départements. Le 14 novembre dernier, une grève a été suivie par 50% des enseignants dans notre département. Ces actions expriment une réalité. Les enseignants ont le sentiment d'être incompris, négligés et peu soutenus. Il faut dire qu'ils bataillent pour faire un métier dont ils veulent être fiers, constamment engagés pour la réussite de leurs élèves et ce dans des conditions très difficiles et sans vivre de changements perceptibles de leur quotidien professionnel. Effectifs dans les classes trop chargés, classes à plusieurs niveaux, élèves en difficulté insuffisamment aidés, élèves en situation de handicap sans bénéficier d'une aide ou d'une formation adaptée, formation continue très réduite, rapport à la hiérarchie toujours teinté de caporalisme, direction d'école sous tension : tel est le quotidien des enseignants des écoles primaires encore aujourd'hui.

Et quand à cela s'ajoute une mise en œuvre de la réforme des rythmes ici et là chaotique et une préparation des nouveaux rythmes pour la rentrée 2014 dans une cacophonie croissante, vous avez là tous les ingrédients d'une situation tendue.

La réforme des rythmes « mal fichue » est la goutte d'eau qui fait déborder le vase d'une réelle lassitude professionnelle à laquelle le Ministre serait bien avisé de répondre.

Les difficultés objectives liées à la mise en place de cette réforme insuffisamment réfléchie et concertée écrasent l'école ; or, c'est là que se construit la réussite. Nous voulons des mesures qualitatives pour l'école et les enseignants, soutenues par un budget à la hauteur de l'engagement pour la priorité au primaire. Certes, nous ne sommes plus au temps des suppressions de postes et c'est tant mieux. Mais, nous ne sommes pas encore dans l'ère d'une déclinaison perceptible pour les enseignants de cette priorité à l'école primaire. Nous demandons très vite des réponses tangibles.

C'est ce message qui est scandé actuellement, c'est ce message que nous porterons aussi le 20 novembre devant le ministère.

Abandon du décret actuel sur les rythmes scolaires pour une réécriture permettant la mise en œuvre d'une réforme qui associe tous les acteurs, s'appuie sur les réalités du terrain et vise l'égalité de tous les enfants, en proposant une péréquation et un financement pérenne par l'État. Suspension et mise en place de mesures transitoires puis remise à plat complète là où la mise en place est par trop insatisfaisante, amélioration des conditions de travail avec de la confiance et du temps, renouveau de la formation continue des enseignants, revalorisation du métier, alignement de l'ISAE sur l'indemnité du second degré, amélioration du régime de décharge pour les directeurs d'école, mesures concrètes pour les conditions d'exercice des enseignants exerçant en éducation prioritaire, baisse des effectifs notamment pour la maternelle, réalisation d'un véritable « plus de maîtres que de classes » pour travailler autrement à la réussite des élèves et réduire le temps de travail des enseignants, réhabilitation concrète des RASED par de nouvelles implantations et une augmentation des départs en CAPA-SH, la priorité au primaire doit maintenant se vivre concrètement dans nos écoles. Il y a urgence.

En outre, un dernier projet de décret et une annonce récente sont venus renforcer le sentiment d'incompréhension totale face aux difficultés des enseignants du primaire.

Avec la réforme des rythmes et l'instauration de durées de journées différentes dans les écoles, les Directeurs académiques ont mis en œuvre des procédures amenant le dépassement des 24 heures hebdomadaires d'enseignement par les titulaires remplaçants et par les personnels en services partagés en dehors de tout cadre légal (astreintes, récupérations...).

Le ministère propose donc de modifier les obligations de service des personnels enseignants du premier degré, définies par le décret 2008-775 du 30 juillet 2008. Pour la FSU, ce projet de décret qui dérègle le temps de service des personnels est inacceptable.

Les personnels concernés (titulaires remplaçants, compléments de temps partiel et postes fractionnés) ont subi, ces dernières années, une dégradation de leurs conditions d'exercice du métier : réduction du nombre de jours indemnisés pour les remplaçants, non revalorisation de cette indemnité, suppression de l'ISSR pour les personnels en services partagés, baisse importante du nombre de remplaçants...
Pour la FSU, c'est clairement NON.

Avant la tenue des assises académiques ou inter-académiques sur l'éducation prioritaire, le ministère annoncé qu'une disposition de réduction des heures d'enseignement (de une à 3 heures par semaine) pour les professeurs de collèges pourrait être mise en œuvre. Voilà une bonne nouvelle pour les enseignants du second degré qui pourraient bénéficier d'une mesure permettant de prendre enfin en compte la pénibilité et la spécificité du métier en éducation prioritaire, répondant ainsi en partie aux souhaits des personnels qui demandent que l'on dégage du temps pour se consacrer plus qu'ailleurs à la relation aux familles, au travail en équipe et aux collaborations éducatives avec leurs partenaires.

Mais qu'en est-il pour les professeurs des écoles exerçant sur ces mêmes territoires et qui

vivent au quotidien les mêmes réalités professionnelles ?

La FSU demande que cette disposition de réduction de temps d'enseignement des enseignants s'applique aussi pour les enseignants du primaire en éducation prioritaire, sans pour autant baisser les heures de classe pour les élèves. C'est dans un même mouvement écoles et collèges, avec le même calendrier et avec la même ampleur, que cette question doit être traitée.

Concernant cette question de l'éducation prioritaire, cruciale dans notre département (« officiellement », en l'état actuel des établissements « labellisés » RRS et ECLAIR, un quart environ de nos collégiens sont scolarisés en éducation prioritaire, officieusement, eu égard à des situations connues de tous et depuis de nombreuses années, ce sont sans doute plus de 30% de nos élèves qui devraient pouvoir bénéficier de ce dispositif d'aide...), la section départementale FSU, dans un courrier en date du 14 octobre dernier, vous a fait part d'un certain nombre de remarques et de requêtes, restées à ce jour lettres mortes. Quelle prise en compte réelle de la parole et des revendications des personnels ? Quelles synthèses, d'établissements puis départementale puis académique ? Quelle concertation dans les secteurs de collèges de Nouzonville, La Fontaine, Turenne, Monthermé, Vrigne-aux-Bois, Sault-les-Rethel, Vireux-Wallerand,... ? La FSU Ardennes vous demande solennellement de porter au ministère la situation réelle du département afin que, dans le cadre de cette refondation de l'éducation prioritaire, nos écoles et nos collèges soient concrètement pris en considération et aidés, pour que l'école soit véritablement le terreau de la réussite de tous nos jeunes, leur offrant de réelles perspectives d'avenir. Nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour « garantir aux élèves de notre département les meilleures chances de réussite dans leur vie scolaire, professionnelle et personnelle. »

Cette question de l'éducation prioritaire doit également prendre toute sa place dans la réflexion et la concertation qui s'ouvre sur l'évolution du réseau des EPLE.

Pour en revenir à l'objet principal de ce CTSD qui présente le « bilan de rentrée », pour le premier degré, nous espérons qu'il clarifie enfin la balance entre fermetures et ouvertures de postes. Or, rien dans les documents préparatoires, malgré notre demande réitérée, ne précise l'état de la situation. Conformément au décret du 15 février 2011 qui prévoit que le CTSD « *est compétent... pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires des premier et second degrés dans le département ...* », nous exigeons la transparence sur cette question.

Enfin, pour conclure, comme évoqué précédemment, nous nous permettons de nous interroger sur la mise en œuvre du dialogue social dans notre département. En effet, un premier courrier envoyé le 26 septembre au sujet des récréations dans les écoles à 4,5 jours, un second, le 4 octobre dernier, concernant la journée de rattrapage du mercredi 13 novembre, sont à ce jour restés eux aussi sans réponse. Les représentants des personnels déplorent cette absence de dialogue, qu'ils peuvent considérer comme un manque de transparence organisé voire du mépris. Sur le terrain, les personnels, qui avaient fondé tant d'espoirs dans les changements annoncés, sont aujourd'hui profondément déçus, amers, considérant que l'Éducation nationale ne s'est pas donné les moyens de son ambition, qu'elle compte encore et toujours et toujours plus sur eux pour tenter de résoudre les difficultés accrues qu'elle rencontre. Un dialogue social renoué entre les autorités ministérielles, académiques et départementales et ceux qui font l'école au quotidien, une prise en compte des remontées des acteurs de terrain, permettraient sans doute de redonner un peu de sérénité à notre École, à tous ses personnels dans l'exercice de leur métier, dans l'intérêt de tous.